

**APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS**  
**Référence : Code de l'Education – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9**

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation :  
Contact : Marie- Amélie Martinie

**Affectation :**  
Université de Poitiers  
UFR SCIENCES HUMAINES ET ARTS

À pourvoir à compter du : 1<sup>er</sup> septembre 2019  
Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission

**Référence de l'appel à candidature (à rappeler sur votre dossier de candidature) :**

**Date limite de dépôt des candidatures : le 14 juillet 2019 au plus tard 18h.**

**Nombre d'emploi à pourvoir : 4**

**ACTIVITS) :**

Accueil des étudiants du département de psychologie et tutorat pédagogique au niveau de la Licence. Poste qui s'adresse à des étudiants de psychologie L3 ou M1

**Date de début et date de fin – Nombre d'heures de 140h : du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020**

**Activités principales :**

- Favoriser l'intégration des étudiants au sein de l'université
- Procéder aux changements de groupe des étudiants
- Aider à la compréhension des emplois du temps pour les étudiants
- Orienter les étudiants vers la scolarité ou le secrétariat ou les responsables de département
- Tutorat pédagogique
- Permanence salle de lecture

**Compétences principales requises et profil :** sens de l'accueil, capacité d'écoute, maîtrise des connaissances théoriques de psychologie, disponibilité, rigueur et organisation, qualité rédactionnelle, aisance à l'oral, cursus de psychologie, utilisation d'un tableur Excel et de l'ENT.

**Contraintes particulières :** flexibilité dans l'organisation, capacité à s'adapter à la situation

**Horaires de travail :** variables pouvant aller jusqu'à 4 heures consécutives

**Rémunération : 10,49 €/heure à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017**

Pour postuler à cet emploi, veuillez télécharger le dossier de candidature sur : <http://sha.univ-poitiers.fr/>  
Ce dossier est à retourner **avant la date mentionnée** ci-dessus, **accompagné de l'ensemble des pièces justificatives** à l'adresse suivante :

Dossier à remettre à l'adresse : [marie.amelie.martinie@univ-poitiers.fr](mailto:marie.amelie.martinie@univ-poitiers.fr) en stipulant qu'il s'agit d'un emploi pour accueil des étudiants du département de psychologie.

**Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.**

*Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.*